

faire d'autres démarches, elle raconta la chose à ses parens et les pria d'exiger de la fripière qu'elle rendît le collier, et qu'au cas qu'elle s'y refusât de l'accuser en justice. Mais comme ceux-ci savoient, que cela compromettrait les parens de Théodore, et que c'étoient des gens vindicatifs, qui chercheroient ensuite à leur nuire de toutes les manières, et que d'ailleurs ils auroient bien de la peine à prouver leur accusation; ils ne voulurent pas s'engager dans cette affaire. Ils firent aussi sentir à leur fille, qu'il y avoit plus à perdre qu'à gagner. Marthe avoit de l'esprit, et elle fut entièrement de l'avis de ses parens. Car, quand il s'élève un différent entre des gens raisonnables et de méchantes gens; il leur en arrive autant qu'aux brebis, quand elles passent à travers des buissons d'épine. Entendez-vous cela? ou, aimeriez-vous mieux avoir une dispute, si vous vous trouviez dans le même cas que Marthe?

---

#### CXIV.

**L**éonhard avoit douze ans, lorsqu'il eut le malheur de perdre son père. Il est vrai qu'il